



MOBILISATION EFFICACE POUR LA GRAVETTE

Suite au préavis de grève illimitée déposé le 22 mars par la CGT concernant le service de psychiatrie adulte La Gravette, suite à **8 jours** de grève, suite à la **forte mobilisation** de l'équipe et **celle de très nombreux collègues** et suite à 2 réunions de négociations avec le nouveau DRH, l'équipe de la Gravette **obtient satisfaction**.

Les revendications de la Gravette **ont été entendues grâce à une mobilisation exemplaire et efficace !**

Nous étions très nombreux le 22 mars sous la tente des « **Saturés** » pour les prises de paroles devant les médias. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à ce mouvement. **MERCI pour cette belle mobilisation et cet élan de solidarité !**

Ce mouvement social a été fortement médiatisé : France 3, la Dépêche du Midi, Le journal d'ici, le Tarn libre, le Journal d'ici, radio 100%, R d'Autan, Ménergy, etc..

A partir des revendications de l'équipe, portées par la CGT pendant ces 2 réunions de négociations nous obtenons :

- ✓ Réintégration du poste infirmier supprimé depuis 7 mois avec publication de la vacance de poste
- ✓ Remplacement d'une infirmière en longue maladie depuis 5 mois avec publication de la vacance
- ✓ Remplacement d'une infirmière dans l'attente d'un changement de service, avec publication de la vacance de poste
- ✓ Plan d'humanisation du service

- ✓ Aucune « lettre de mission » ou mandatement du cadre pour modifier le cycle de travail des Infirmiers, AS et ASH

Toutes ces avancées seront consignées dans un protocole de sortie de grève.

Pendant ces négociations nous avons également l'insuffisance des effectifs IDE de nuit et la nécessité de proposer un CDI à un collègue de nuit, mais aussi la nécessité d'augmenter le temps ASH.

Nous adressons nos remerciements à :

- L'UNAFAM81 pour sa présence, sa déclaration et son soutien.
- Les collègues de la Gravette et ceux des autres services qui étaient présents et solidaires

Les demandes et revendications étaient plus que légitimes et vraiment pas exagérées, il s'agissait de maintenir l'existant...!!!

A noter :

Nous avons également interpellé les psychiatres dès le début de la grève pour leur exposer nos demandes. Suite à cet échange ils nous ont envoyé une lettre, cosignée par l'ensemble des psychiatres, qui précisait l'importance de maintenir les effectifs afin de proposer une psychiatrie relationnelle.

Nous tenons également à souligner la qualité d'écoute du nouveau DRH et la compréhension de certains aspects relatifs à la psychiatrie.

Ce qui n'est pas le cas d'autres interlocuteurs !

Certains propos tenus pendant les négociations, en particulier ceux de la DSI, étaient erronés et indigestes...

Nous restons vigilants.

En attendant, l'équipe reste solidaire et mobilisée en nombre sous la tente installée à Guiraud.

Pour information :

Une 2^{ème} réunion de négociation dans le cadre du préavis de grève pour l'ensemble du CH Lavour se tiendra le **mardi 5 avril 2022 à 11h30**.

Nous appelons les agents à se réunir sous la tente de la contestation pendant cette négociation.